


## Co-voiturage Bassin Lémanique

### Porteurs de projet

 Conseil Général  
de la Haute-Savoie

 Groupement local de  
coopération transfrontalière



Le projet vise à favoriser la limitation de l'usage de la voiture individuelle en développant la pratique du covoiturage par les frontaliers principalement, en complémentarité des solutions de transport en commun existantes dans le cadre de la politique de mobilité durable conduite par chaque collectivité.

Les actions suivantes sont envisagées :

- définir et organiser un service transfrontalier de covoiturage (notamment avec le développement d'une plateforme informatique interopérable) ;
- aménager des aires de covoiturage transfrontalier ;
- informer et sensibiliser le public concerné au covoiturage ;

	Total	France	Suisse
Coût total*	950 000 € 1 140 000 CHF	505 000 € 606 000 CHF	445 000 € 534 000 CHF
Subventions publiques octroyées*	672 067 € 806 480 CHF	385 500 € 462 600 CHF	286 567 € 343 880 CHF
Dont FEDER*	303 000 € 363 600 CHF	303 000 € 363 600 CHF	
Dont fonds fédéraux*	167 650 € 201 180 CHF		167 650 € 201 180 CHF

\* Conversion des francs suisses en euros basée sur le taux de change défini au moment du dépôt de projet

### Contacts

 Rachel BILLON  
rachel.billon@cg74.fr

 Loïc GODBERT  
transports-publics-transf@  
espace-lemanique.org